

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1837-1839 : Vacances gouvernementales](#)[Collection](#)[1839 : De la Chambre à l'Ambassade](#)[Collection](#)[1839 \(1er juin - 5 octobre \) Item236 . Val -Richer, Lundi 5 août 1839, François Guizot à Dorothée de Lieven](#)

236 . Val -Richer, Lundi 5 août 1839, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : **Guizot, François (1787-1874)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Conditions matérielles de la correspondance](#), [Enfants \(Benckendorff\)](#), [Politique \(France\)](#), [Vie domestique \(Dorothée\)](#), [Vie familiale \(Dorothée\)](#)

Relations entre les lettres

Collection 1839 (1er juin - 5 octobre)

Ce document est une réponse à :

[230. Baden, Vendredi 2 août 1839, Dorothée de Lieven à François Guizot](#)

Collection 1839 (1er juin - 5 octobre)

[237. Baden, Vendredi 9 août 1839, Dorothée de Lieven à François Guizot](#) *est une réponse à ce document*

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Présentation

Date 1839-08-05

Genre Correspondance

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Publication Inédit

Information générales

LangueFrançais

Cote625, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 3

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription

236 Du Val-Richer, Lundi soir 5 Août 1839 9 heures

J'ai vérifié nos lois. Sans aucun doute, pour tout ce qui est affaire de procédure, comme dans le cas dont il s'agit, nos lois s'appliquent indifféremment aux étrangers et aux nationaux ; et une Russe ne serait pas envoyée en possession d'un héritage situé en France autrement, ni à d'autres conditions, ni avec d'autres formes qu'un Français. Je suis tout-à-fait porté à croire qu'il en est de même en Angleterre et que votre Conseil général a raison. Mais si je comprends bien ce qu'il vous écrit, la préférence que la loi anglaise donne à la veuve pour l'administration provisoire de la succession, n'est que facultative, c'est-à-dire que cette préférence, n'est accordée à la veuve que si elle la réclame formellement, & que dans le cas contraire les enfants sont investis de cette administration provisoire. Voyez bien, avant d'agir, s'il vous convient de donner à vos enfants cette marque de défiance, et de vous faire confier l'administration de ce capital de 40256 liv. st. sans vous en être entendue avec eux. La défiance est bien justifiée. Cependant ce serait un acte grave, et qui élèverait à coup sûr entre Paul et vous, une nouvelle barrière. J'ai peine à croire qu'il soit indispensable pour la sûreté du quart qui vous revient.

Mardi 7 heures

Je n'ai point de nouvelles. La session finit officiellement après-demain. Le Duc et la Duchesse d'Orléans partent pour Bordeaux. Le Roi reste à St. Cloud jusqu'au retour de sa belle-fille. Ils iront alors passer quelques jours au château d'Eu. Puis au commencement d'octobre, quand M. le Duc d'Orléans sera revenu d'Afrique à Fontainebleau. Voilà les projets de cour. Les Ministres n'en font point. Ils attendent l'Orient et la Chambre. Si j'étais à Paris, je saurais bien Vienne par le gendre de M. de St Aulaire M. de Langsdorff qui vient d'arriver en courrier. C'est un jeune homme d'assez d'esprit.

9 h. 1/2

Nous voilà enfin au même pas. Votre 230 m'arrive. Vous aviez des visites à mener en calèche et moi j'en ai trois à recevoir dans mon jardin. Ce sont des voisins qui viennent me demander. à déjeuner. On se lève de bonne heure en Normandie. A Baden aussi ce me semble. Mais à Paris comme à Baden, vous vous levez de bonne heure. Je serai fâché que vous soyez toujours maigre ; mais j'en prendrai mon parti. Mais plus faible, non ; je ne le prendrai pas. Adieu. Adieu. J'ajoute ce que vous voudrez à mille et une. G.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), 236. Val -Richer, Lundi 5 août 1839, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1839-08-05

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle)

Consulté le 03/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/1785>

Informations éditoriales

Date précise de la lettreLundi 5 août 1839

Heure9 heures

DestinataireBenckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Lieu de destinationBaden

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionVal-Richer (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 24/03/2020 Dernière modification le 18/01/2024
